AJOUTÉE A LA DEMANDE DU MINISTERE

201614

INDEMNITE FORFAITAIRE AU PRESIDENT DE COMMISSION SI CELLE-CI EST VERSEE PAR SEANCE

Identification de la fiche

Entité	ARM MI 150
Code BJ	201614
Code PAY	1614
Libellé BJ	Indemnité forfaitaire au président de commission si celle-ci est versée par séance
Objet du complément	Impacts Fiscalité/cotisations/contributions
Date de validité de la fiche RDP	01/06/2017
Date de validité annexe	01/06/2017
Fin de validité annexe	

Impacts sur modalités de service :

Sans objet.

Impacts sur absences et congés :

Sans objet

Fiscalité, cotisations, contributions :

POPU	FISC./COTIS./CONTRIB.	
F/C/O	IMPOSABLE	Х
F	PENSION CIVILE	
F	RAFP	Х
С	IRCANTEC	Х
O reg	FSPOEIE	
F/C/O	CSG	Х
F/C/O	CRDS	Х
C/O aux	VEUVAGE	X
C/O aux	MALADIE	Х
C/O aux	VIEILLESSE	Х